

## **INFORMATIONS SCIENTIFIQUES**

### **Regards croisés France - Algérie sur l'eau, la ville et l'environnement Journées de recherche, Dijon (France), 2005.**

Organisées dans le cadre d'un programme de recherche algéro - français, signé entre l'université Mohamed Boudiaf d'Oran et l'université de Bourgogne, cette rencontre de deux journées qui s'est déroulée dans les murs du laboratoire THEMA, est perçue comme l'étape à mi-parcours exposant des résultats préliminaires du dit projet. Sur ce sujet primordial pour la vie économique et humaine de l'Oranie, 14 communications ont été présentées et discutées par des chercheurs de divers horizons géographiques spécialisés dans différentes disciplines des sciences sociales (économie, géographie, aménagement, sociologie...).

Inaugurant la première session, Larceneux A. a mis en évidence un des dilemmes de l'Algérie contemporaine, productrice d'hydrocarbures, énergie non renouvelable d'un côté, et de l'autre, la délicate gestion de l'eau, ressource durable certes, mais soumise à une série de facteurs contraignants (climat semi-aride, coût élevé des infrastructures, gestion économique, implications sur l'environnement, dégradation rapide de l'environnement naturel...); c'est dire là, la qualité de la réflexion politique qu'il s'agit de porter sur le futur développement économique, social et géographique du pays par le Centre. La laborieuse mise en place d'une politique planifiée de l'eau caractérisée par la réalisation tardive d'infrastructures au cours des décennies 1970-80 a abouti à une impasse ; selon Amzert M., celle-ci entraîne un appel aux sociétés multinationales relatif à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Fontaine J. fait le lien avec la situation actuelle en esquissant l'évolution récente de la vie politique et de l'économie de l'Algérie.

Une sélection de belles photographies du paysage et de la vie des oranais face à la question de l'eau autour de quatre sous thèmes (la ville, l'eau dans la ville, les réseaux et l'assainissement), prises à Oran en 2005, a été commentée par Geoffroy D. Sur les pratiques sociales, Bendjelid A. souligne le déficit du volume d'eau attribué à Oran et par voie de conséquence, la distribution inégale entre les quartiers ; il insiste sur les différentes causes récentes de cette situation parmi laquelle il décèle le changement récent du système d'approvisionnement fondé sur les ressources du Bassin de Tlemcen qui est devenu caduc ; l'essai de trouver une alternative en matière d'approvisionnement dans l'Est (Embouchure

du Chéelif, Barrage du Gargar...) et dans d'autres sources (unités de dessalement...) ne semble pas encore concluant. Sur les réactions des ménages face à l'alimentation irrégulière de la métropole régionale, Bellal S.A. fait le point sur les pratiques récentes concernant la vente de l'eau par divers modes marchands et en particulier par celui de colporteurs motorisés et ceci, tout en soulignant leur délicat contrôle réglementaire et celui, encore plus délicat, de la qualité de l'eau vendue aux ménages.

Par ailleurs, différentes interventions fondées à la fois sur des approches théoriques relatives à la question de l'eau et sur des démarches méthodologiques illustrées par l'utilisation de données statistiques et leur traitement informatique ont été exposées par des chercheurs (De Sède M.H., Amiotte-Suchet P., Chabin J.P.) et de jeunes doctorants des universités de Besançon et de Bourgogne (Barczak A., Thévenin T.) attestant de fait, de l'importance donnée localement à ce thème. Il apparaît utile de noter la place accordée à des analyses portant sur la gestion territoriale de l'eau (Belaida N. & Renaud E., Mille P. Mamonne V.).

**Abed Bendjelid**

**Colloque international, "Circulations migratoires et reconfigurations territoriales entre l'Afrique Noire et l'Afrique du Nord". Le Caire (Egypte), 2005.**

Organisé conjointement par des chercheurs du CNRS-CEDEJ du Caire, de l'IRD-LPED de Marseille et le CRSTRA d'Annaba, ce colloque international apparaît comme une étape marquante dans la recherche en Afrique et sur l'Afrique en raison de la prégnance de ce mode de mobilité internationale mise en exergue récemment par l'actualité euro méditerranéenne. En effet, de par les flux engendrés, l'irruption des migrations transnationales au sein de l'espace sahélien et de l'espace saharien prend une importance notable qu'il faut mettre en relation avec la crise économique mondiale, l'émergence du nationalisme (Côte d'Ivoire) et de conflits politiques locaux (Darfour) et, le durcissement récent de la politique migratoire de l'Union européenne.

Abordé par des chercheurs rompus aux terrains africains, la nouveauté de ce sujet et sa richesse ont permis d'intégrer de jeunes doctorants provenant de sept disciplines des sciences sociales (géographie, économie, sociologie, droit, anthropologie, histoire et politique) ; bien plus, dix pays ont été représentés lors des débats par leurs chercheurs

installés en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte), en Afrique Noire (Sénégal, Burkina Faso, Cameroun), en Europe (France, Belgique) et en Amérique (Etats-Unis). Le mode d'organisation de ce réseau (rapporteurs, modérateurs et intervenants) atteste de la qualité de la réflexion et du suivi apportés par le Comité d'organisation composé de S. Bredeloup (IRD de Marseille, d' O. Pliez (CEDEJ du Caire) et de S. Spiga (CRSTRA d'Annaba) ; ainsi, la tenue du colloque a permis le fonctionnement de quatre ateliers : 'Les migrants africains, facteurs de fragilisation ou levier de développement?' , 'Recompositions socio spatiales des espaces de transit', 'Carrières de migrants et labilité des statuts' et 'Les politiques migratoires entre circulation et cloisonnement'.

En lui-même, l'espace d'étude retenu présente une originalité certaine dans la mesure où les analyses touchent aux rapports entre deux parties du Continent africain -l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire- car on ne mesure pas avec précision l'ampleur des flux migratoires et on ne distingue pas clairement les politiques nationales migratoires des divers pays africains, tout comme on minimise la solidité, différenciée il est vrai, des solidarités de voisinage pratiquées par les différents Etats qui, globalement, demeurent peu pourvus en moyens de contrôle de leurs zones frontalières. Toutefois, il ne faut pas non plus occulter les fortes pressions exercées par l'Union européenne pour limiter cette mobilité subsaharienne tant redoutée. C'est dire là, à travers l'ouverture de ce chantier, la place accordée aux méthodes de défrichage : en premier lieu, au contenu conceptuel à forger pour renommer un même fait migratoire (par exemple : expulsés, rapatriés, réfugiés, apatrides, demandeurs d'asile...) ; en deuxième lieu, à l'extrême difficulté relative à l'accès à l'information statistique officielle ; enfin, à la nécessité de faire du terrain par le biais d'enquêtes, de sondages, d'interviews... Tout ceci a fait émerger une série de questions pertinentes : peut-on identifier les villes de transit ? Comment se présente la diversité de ces figures de migrants dans leur rapport avec l'activité économique urbaine et avec leur éventuelle 'intégration culturelle' dans les sociétés d'accueil ? Comment lire et comprendre l'émergence de stratégies migratoires individuelles et collectives au sein de cet immense espace comprenant l'Afrique tropicale, le Sahel, le Sahara et le Nord de l'Afrique ?

Les études qui ont porté à la fois, sur des pays (Mauritanie, Libye, Soudan, Maroc, Tchad, Niger...), sur des milieux ruraux (Zone forestière de Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sud-est libyen...) et sur les espaces urbains (Ouagadougou, Le Caire, Nouadhibou, Tunis, Tamanrasset, Nouakchott, Niamey, Tombouctou, Gao, Kayes, Adrar, Cotonou...) ont pour la plupart accordé une place à l'histoire migratoire locale, à la

question identitaire et aux motifs de ces migrations liées la misère économique, à la violence politique et au désir d'une amélioration des conditions de vie. Par ailleurs, l'apport utile de juristes aux travaux a mis en lumière le profit à tirer des législations nationales pour mieux comprendre les mécanismes, les enjeux et les contraintes rencontrées par les migrants (circulation, accès au travail...). La réalisation de routes à travers ce morceau de continent donne naturellement lieu à une densification de la circulation des hommes et à la multiplication de flux marchands qui provoquent la croissance de places marchandes continentales (Libye, Soudan...) et cela, même si l'on observe des discontinuités temporelles nées d'une décision politique conflictuelle entre deux Etats. Dans cet ordre d'idées, de nombreuses communications ont souligné certes, le phénomène de transit que connaissent diverses villes maghrébines en recevant les migrants subsahariens, mais quelques chercheurs observent des tentatives d'installation dans les grandes villes portuaires (Tunis, Nouadhibou, Casablanca...) tout en faisant état de législations de travail bien contraignante comme c'est le cas en Tunisie. Désormais, dans ce champ de recherche, l'utilité du volet juridique (textes réglementaires, droit du travail, conventions bilatérales et internationales, droits de l'Homme...) apparaît comme une donnée incontournable pour l'étude de la mobilité qui mérite d'être suivie et approfondie et ce, en tenant compte de la législation européenne très sensible au lien existant entre migrations et sécurité.

Ce colloque vaut par l'attention portée à un espace africain 'occulté' par la recherche dans ses interrelations géographiques, et par la contribution d'universitaires nationaux installés dans leur pays et connaissant de ce fait, leur propre société ; c'est dire là, la portée de leur rencontre en vue de confronter leurs idées. En dépit de sa richesse, l'apport de cette rencontre a aussi permis de noter quelques insuffisances (affinement des données statistiques, contenu du mot 'passeur', rapports entretenus avec les divers pouvoirs locaux, ampleur des flux migratoires dans des zones interlopes comme le secteur regroupant des morceaux du Tchad, de la Libye et du Soudan, le peu d'intérêt accordé à ceux qui ont réussi leur installation, les relations culturelles et matrimoniales des migrants en voie d'installation...).

**Abed Bendjelid**